



CCAS DE TOUQUES

Envoyé en préfecture le 28/09/2022
Reçu en préfecture le 28/09/2022
Affiché le 28/09/2022
ID : 014-211406996-20220923-CCAS_2022_3_1-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.
Séance du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022**

Date de convocation
Le 17 Septembre 2022

Le 23 septembre de l'an deux mille vingt-deux, à 11h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de TOUQUES s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Maire et Présidente.

Le Conseil d'Administration s'est déroulé conformément aux articles L-123-4 à L-123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles et la séance était publique.

PRESENTS : C. NOUVEL-ROUSSELOT, F. LOUIS, A. DIDIER, D. VAUTIER, P. DURAND, L. FORESTIER

ABSENTS EXCUSES : D. MULLER a donné pouvoir à A. DIDIER, G. DUBROMEL a donné pouvoir à F. LOUIS, D. EPIPHANE (sans pouvoir)

Conformément aux décrets R123-16 à R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Mme A. DIDIER est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

1 - COMPTE-RENDU DU 24 JUIN 2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le compte-rendu du Conseil d'Administration du 24 Juin 2022.

Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
COLETTE NOUVEL ROUSSELOT